

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
DE LA COMMUNE DE PUYGOUZON**

**Séance du 15 avril 2024**

<p><b>Nombre de membres :</b></p> <p>Afférents au Conseil d'administration : 15 En exercice : 15</p> <p>Date de convocation : 4 avril 2024 Date d'affichage : 4 avril 2024</p> <table border="1"><tr><td>Présents : 12</td><td>Abstention : 0</td></tr><tr><td>Représentés : 3</td><td>Votes pour : 15</td></tr><tr><td>Votants : 15</td><td>Votes contre : 0</td></tr></table>	Présents : 12	Abstention : 0	Représentés : 3	Votes pour : 15	Votants : 15	Votes contre : 0	<p>L'an deux-mille-vingt-quatre et le quinze avril à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du CCAS de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Thierry Dufour, Président.</p> <p><b>Présents :</b> M. Thierry DUFOUR, Mme Nawel VIGUIÉ (procuration reçue de Mme Blanco Liquière), M. Alfred KROL (procuration reçue de Mme Guyader), M. Philippe CACERES, M. Claude JOUANY, Mme Brigitte VERGNES, Mme Nawal LAGHZAOUÏ, Mme Pascale BERLY, Mme Annie CAVAILLÈS (procuration reçue de Mme Lartigue), M. Serge COTTO, Mme Hélène AILLOS, M. Jean-Philippe SOUQUIERE</p> <p><b>Absents représentés :</b> Mme Caroline BLANCO LIQUIERE (procuration donnée à Mme Nawel VIGUIÉ ; Mme Anne-Marie GUYADER (procuration donnée à M. Alfred KROL) ; Mme Yolande LARTIGUE (procuration donnée à Mme Annie Cavailès)</p> <p><b>Secrétaire :</b> Brigitte VERGNES</p> <p><b>Représentation EHPAD :</b> Mme Audrey GROWAS-COMBON</p>
Présents : 12	Abstention : 0						
Représentés : 3	Votes pour : 15						
Votants : 15	Votes contre : 0						

**Objet : Affectation des résultats – Délib. EHPAD N°2024-09**

Monsieur le Président expose au Conseil d'Administration que l'ERRD de l'exercice 2023 du budget annexe EHPAD fait apparaître les résultats suivants :

**Section fonctionnement**

exercice 2023	Déficit	- 206 777.14€
Résultat de clôture 2023	Déficit	- 206 777.14€

**Section investissement**

exercice 2023	Excédent	+ 170 663.23€
---------------	----------	---------------

**Le Conseil d'Administration après avoir délibéré, décide, à l'unanimité,**

- d'affecter les résultats de la façon suivante :

**Section fonctionnement :**

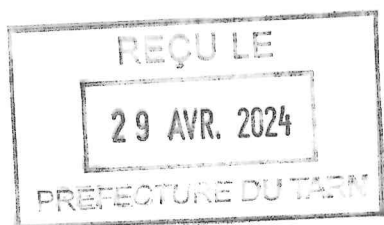
- ☛ 206 777.14 € à affecter en report à nouveau déficitaire (art 119.3.4).

**Section investissement :**

- ☛ 170 663.23 € affecté au fond de roulement.

- de mentionner que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication. Le Tribunal administratif pourra être saisi par courrier ou par l'application informatique Télérecours accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>

Pour extrait conforme,  
Puygouzon, le 15 avril 2024



**Monsieur Thierry Dufour,**  
**Président du CCAS de Puygouzon**

